

PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT

BAC D'ENCASTREMENT



N° enregistrement : COFR-00002-V01.01-FR	Règles de rédaction : « PCR-ed3-FR-2015 04 02 » complété par le « PSR-0005-ed2-FR-2016 03 29 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH32	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 04-2021	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2010	
Interne ☐ Externe ☒	
Revue critique du PCR conduit par un panel d'experts présidé par P. Osset (SOLINNEN)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2016	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Le produit de référence est un bac d'encastrement en version 2 travées, qui permet de sécuriser et protéger l'ensemble des installations tel qu'un panneau de contrôle ou un tableau électrique. La référence commerciale est **BC5763BOX**. Elle appartient à une familles environnementales homogènes comprenant sept autres références (référence COFRELEC) :

- BC5753BOX
- BC5742BOX
- BC3741BOX
- BC3731BOX
- BC3721BOX
- BC3720
- BC3711BOX

Caractéristique	BC5763	BC5753	BC5742	BC3741	BC3731	BC3721	BC3720	BC3711
Catégorie de produit	Coffrets et armoires non équipés							
Description	Sécuriser et protéger l'ensemble des installations							
Nombre de travées	2 travées				1 travées			
Nombre de rangées modulaires	6	5	4	4	3	2	2 / 3	1
Hauteur (mm)	1095	947	657	1196	1095	968	602	602
Largeur (mm)	514	514	514	262	262	262	262	262
Profondeur (mm)	200	200	200	200	200	200	140	200
Poids net produit (kg)	3,38	2,72	1,86	2,04	1,72	1,54	1,04	1,04
Représentativité géographique	Fabrication, distribution et utilisation en France Installation (traitement des déchets d'emballage) et fin de vie en Europe							

UNITÉ FONCTIONNELLE

« Protéger et masquer les installations électriques encastrées avec des cotes totales de H 1095 x L 514 x P 200 mm ». Le flux de référence est défini comme un bac.

MATERIAUX ET SUBSTANCES

La masse totale du produit de référence est de 4,47 kg comprenant 3,38 kg de produits et 1,0925 kg d'emballages. Les matières constitutives sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Plastique			Métaux			Autres		
	%	g		%	g		%	g
PVC	76%	3377,8	Acier	<0,1%	2,2	Bois	22%	990
PEDB	1,6%	70				Carton	0,5%	22,5
PS	0,1%	5						
Masse totale du produit de référence : 4467,5 g								

ETAPE DU CYCLE DE VIE

MÉTHODOLOGIE

Le Profil Environnemental Produit (PEP) est réalisé en accord avec les règles décrites dans le PCR version PCR-ed3-FR-2015 04 02 et le PSR version PSR-0005-ed2-FR-2016 03 29 (catégorie « Autres Appareillages ») du Programme PEP ecopassport. Le logiciel Simapro v.9, la base de données Ecoinvent 3.6 et la méthode Ev-DEC 2.07 ont été utilisés pour le calcul des résultats d'indicateurs.

FABRICATION

Le bac d'encastrement est produit en France et est assemblé sur un site d'assemblage éloigné de 75 km du site de fabrication. Le processus ainsi que les éléments permettant l'assemblage du produit ont été compris dans cette étape du cycle de vie.

L'étape de fabrication prend en compte les transports amonts des matériaux et des composants depuis les sites des fournisseurs. De plus, tous les emballages nécessaires lors des différents transports du produit jusqu'au site d'assemblage et d'installation ont également été inclus.

Le taux de chute a été mesuré à 19%. Les chutes sont recyclées chez un industriel voisin située à 50 km du site industriel.

Le modèle énergétique de la France a été utilisé pour la phase de fabrication.

DISTRIBUTION

Le bac d'encastrement est distribué sur les chantiers via camion supérieur à 32T sur une distance de 1000 km entre le site d'assemblage et un chantier.

INSTALLATION

Le procédé d'installation du produit est manuel et est donc négligeable face à l'ensemble des autres flux du cycle de vie. Seul le traitement ou la valorisation des emballages est intégré ici, conformément aux scénarios de fin de vie actuels français des matières considérés (plastiques, carton, bois).

Le modèle énergétique de l'Europe a été utilisé pour la phase d'installation (traitement des déchets d'emballage).

UTILISATION

L'utilisation du produit ne nécessite pas de maintenance et ne consomme aucune énergie électrique lors de sa durée de vie. Cette étape n'est pas caractérisée. La durée de vie de référence de ce produit est de 20 ans.

FIN DE VIE

Les scénarios de fin de vie ont été établis à partir des hypothèses établies par le PCR, c'est-à-dire que les bénéfices environnementaux issus de la valorisation énergétique et du recyclage sont exclus.

Le bac présente un taux de recyclage de 73%, selon les chiffres fournis par les filières DEEE, tandis que les éléments d'assemblages (fastoches, vis), bien que recyclables, sont considérés comme intégralement enfouis car leur taille ne permet pas de garantir un tri efficace sur chantier.

Le modèle énergétique de l'Europe a été utilisé pour la phase de fin de vie.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Indicateurs décrivant les impacts environnementaux (indicateurs obligatoires)

Indicateurs		Étape de fabrication	Étape de distribution	Étape d'installation	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total
Contribution au réchauffement climatique	kg CO ₂ -eq	1,09E+01	3,74E-01	1,42E-01	0,00E+00	1,65E+00	1,31E+01
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11eq	5,86E-06	7,14E-08	4,76E-09	0,00E+00	2,52E-07	6,19E-06
Contribution à l'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ -eq	4,22E-02	1,46E-03	1,99E-04	0,00E+00	2,42E-03	4,63E-02
Contribution à l'eutrophisation de l'eau	kg PO ₄ ³⁻ -eq	1,85E-02	3,37E-04	8,28E-04	0,00E+00	2,70E-03	2,24E-02
Contribution à la formation d'ozone photochimique	kg C ₂ H ₄ -eq	6,04E-03	2,46E-04	4,17E-05	0,00E+00	2,49E-04	6,58E-03
Contribution à l'appauvrissement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb-eq	2,46E-04	6,51E-06	4,12E-07	0,00E+00	1,04E-05	2,63E-04
Contribution à l'appauvrissement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	MJ	2,30E+02	5,81E+00	3,93E-01	0,00E+00	5,54E+00	2,41E+02
Pollution de l'eau	m ³	3,85E+01	3,52E-01	7,53E-01	0,00E+00	4,55E+00	4,41E+01
Pollution de l'air	m ³	1,02E+03	5,28E+01	5,89E+00	0,00E+00	7,18E+01	1,15E+03

Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources (indicateurs facultatifs)

Indicateurs		Étape de fabrication	Étape de distribution	Étape d'installation	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	4,12E+01	7,46E-02	9,01E-03	0,00E+00	6,03E-01	4,19E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	4,12E+01	7,46E-02	9,01E-03	0,00E+00	6,03E-01	4,19E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	3,38E+02	5,92E+00	4,06E-01	0,00E+00	6,37E+00	3,50E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	3,38E+02	5,92E+00	4,06E-01	0,00E+00	6,37E+00	3,50E+02
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	3,79E+02	6,00E+00	4,15E-01	0,00E+00	6,97E+00	3,92E+02
Utilisation de matière secondaire	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m³	2,31E-01	6,60E-04	3,60E-04	0,00E+00	1,09E-02	2,43E-01

Indicateurs décrivant les catégories de déchets (indicateurs facultatifs)

Indicateurs		Étape de fabrication	Étape de distribution	Étape d'installation	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total
Déchets dangereux éliminés	kg	4,16E-01	3,65E-03	5,94E-03	0,00E+00	8,47E-02	5,10E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg	3,60E+00	5,42E-01	2,57E-01	0,00E+00	8,96E-01	5,29E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg	1,65E-03	4,04E-05	2,59E-06	0,00E+00	2,65E-05	1,72E-03

Indicateurs décrivant les flux extrants (indicateurs facultatifs)

Indicateurs		Étape de fabrication	Étape de distribution	Étape d'installation	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	4,66E-01	0,00E+00	3,56E-01	0,00E+00	2,81E+00	3,63E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	1,19E-01	0,00E+00	5,05E-01	0,00E+00	1,13E+00	1,75E+00
Energie fournie à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

RÈGLES D'EXTRAPOLATION

Les impacts environnementaux ont été calculé pour la référence BC5763 BOX. Des coefficients d'extrapolations sont déterminés pour évaluer l'impact environnemental des autres références de la gamme comprise dans le PEP :

Références	Facteur
BC 5763 BOX	X
BC 5753 BOX	0,852
BC 5742 BOX	0,633
BC 3741 BOX	0,667
BC 3731 BOX	0,600
BC 3721 BOX	0,558
BC 3720	0,444
BC 3711 BOX	0,444

Détenteur de la déclaration		
	Cofrelec	
	Z.A. Horizon	
	34 rue du Président Wilson, 44110 Châteaubriant	
	Tel	02 40 81 58 97
	Web	www.cofrelec.com

Auteur de l'Analyse de Cycle de Vie		
	O2M Conseil	
	Centre d'affaires Alizés	
	22 Rue de la Rigourdière, 35510 Cesson-Sévigné	
	Tel	06 13 07 79 12
	Courriel	contact@o2mconseil.fr
	Web	www.o2mconseil.fr

La photo du produit n'a aucune valeur contractuelle.

Toutes les valeurs numériques indiquées dans ce document sont susceptibles de varier en fonction de certains facteurs tels que par exemple, les tolérances liées aux matériaux, les conditions d'utilisation et d'environnement des produits, les caractéristiques de l'installation... les valeurs réelles d'un produit pour une application concrète peuvent donc différer.

La responsabilité de la société émettrice de ce document ne pourra jamais être mise en cas de différence entre les valeurs indicatives données et les valeurs effectives des produits, quelles qu'en soient les causes et/ou les conséquences.